

RGPP EPISODE II : IL FAUT VRAIMENT S'ATTENDRE AU PIRE !

Le 2 décembre, le directeur du cabinet de Frédéric Mitterrand recevait les organisations syndicales pour les informer qu'un « audit flash » avait été confié à Françoise Miquel, contrôleur général économique et financier au Ministère du Budget¹, afin de mettre en place la RGPP2. Le 5 mars, les organisations syndicales étaient invitées à prendre connaissance des premières préconisations de ce rapport [lesquelles, normalement, ont du être portées à la connaissance du ministre fin 2009].

La lettre de mission de Françoise Miquel

Le 2 décembre, SUD Culture Solidaires avait demandé que soit communiquée la lettre de mission servant de base à cet audit mais s'était heurté à une fin de non-recevoir. Cette lettre² nous a été remise vendredi... en fin de réunion, afin d'éviter tout débat sur son contenu ! A sa lecture, on comprend pourquoi. Datée du 26 octobre et signée de François Fillon, elle exige « *des propositions de nouvelles mesures garantissant la poursuite en 2012-2013 des non-renouvellements de dépôts en retraite* » ainsi « *qu'une réduction des coûts de fonctionnement sur l'ensemble du périmètre ministériel, au niveau central comme au niveau déconcentré* ». Et, pour bien enfoncer le clou, elle précise que « *Pour faciliter la prise de décision, vos propositions devront présenter des scénarii allant au-delà de ces proportions* » ! et le tout « *sans a priori ni tabou* »....

Huit axes de réformes y sont clairement définis :

- 1- La poursuite de la reconfiguration du secteur muséal
- 2- La réforme des modalités d'intervention de l'État dans le secteur du spectacle vivant et le décroisement des interventions à Paris entre la ville et l'État
- 3- L'évolution de la composition de l'offre symphonique dans le grand Paris
- 4- Le rapprochement de structures présentant des métiers similaires (métiers d'art, spectacle vivant, etc.).
- 5- La rationalisation et la mutualisation des fonctions supports, notamment l'externalisation des activités de surveillance et de magasinage sur certains sites.
- 6- La rationalisation du réseau des écoles du ministère et les possibilités de mutualisation de fonctions (par exemple entre écoles parisiennes)
- 7- L'optimisation de processus (particulièrement par la dématérialisation), par exemple en matière de délivrance des licences d'entrepreneurs de spectacles, de gestion des subventions, d'autorisation de travaux pour les monuments historiques, ou encore dans le domaine de l'archéologie préventive.
- 8- La création d'un centre de services partagés mutualisant certaines fonctions supports (logistique achats, etc.) au profit des directions d'administration centrale mais également des services déconcentrés et des opérateurs du ministère.

Françoise Miquel était « *invitée à traiter tout autre thème qui lui paraîtrait pertinent* ».

Rapport de Françoise Miquel : circulez, il n'y a rien à voir....

Un rapport a été rendu, à une date non précisée, au directeur du cabinet et présenté au premier ministre. Il contient un certain nombre de préconisations sur les points 1 à 7 qui ne nous ont bien sûr pas été précisées. Alors même que nous ne connaissions pas le contenu de cette lettre, SUD Culture Solidaires a demandé s'il y avait des mesures envisagées pour les services déconcentrés du Ministère. « *Absolument pas* » fut-il répondu par le secrétaire général qui n'avait peut-être plus en tête le libellé du point 8.... Par contre, d'autres thèmes concerneraient les Grands projets culturels (MuCEM, Pierrefitte, musée Picasso, Versailles) et la proposition de création d'une délégation interministérielle unique des archives rassemblant notamment les ministères des

1 cf : http://www.sud-culture.org/expressions/IMG/pdf_RGPP2_et_Braderie_des_monuments_historiques.pdf.

2 Nous pouvons vous la faire parvenir sur demande.

affaires étrangères et de la défense.

Selon les dires du directeur du cabinet, la mise en œuvre concrète de toutes ces mesures n'aurait pas encore été étudiée, ce que bien évidemment personne ne croira ! Nous n'avons eu aucun chiffre sur le nombre de suppressions d'emplois, alors que, fin 2013, le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite pourrait les porter à 300 ou 400, en plus de ceux envisagés à l'horizon 2011. Quant aux économies de fonctionnement, 10% sont prévus dans les trois ans à venir³. Le discours officiel, pourtant éculé, est désormais bien connu : il n'y a pas lieu de s'inquiéter, le cabinet et l'administration centrale veillent pour ne pas laisser dépecer le ministère. L'histoire récente a amplement montré ce que valent leurs engagements.

Autres sujets abordés

SUD Culture Solidaires et la CGT ont profité de cette réunion pour dénoncer de nouveau les conditions indignes dans lesquelles s'effectuent le déménagement qui concerne près d'un millier d'agents des Bons Enfants et de la rue des Pyramides. Alors même que les échéances restent fixées à début avril, nombre d'agents n'ont toujours pas reçu d'indication sur leur implantation physique définitive ni d'informations concrètes concernant leurs futurs bureaux. Nous ne comptons pourtant plus les nombreuses incohérences techniques et erreurs d'appréciation⁴ qui entourent ces déménagements menés à la hussarde et sans concertation avec les personnels directement concernés⁵. Faisant preuve d'un remarquable autisme face à la souffrance évoquée par de nombreux agents, l'administration campe sur ses positions et confirme que les principaux « mouvements » auront bien lieu lors du week-end de Pâques du 3 avril, d'autres courant avril. La répartition des agents par bureaux devrait être connue d'ici la fin de la semaine prochaine. Des réunions sont programmées les 10 mars et 19 mars.

Alors que le cabinet du Ministère et le secrétariat général ont entrepris, dans des configurations variées, une « visite » des DRAC, SUD Culture Solidaires a déploré que, lors de sa visite en DRAC Picardie, le directeur adjoint du cabinet n'ait pas jugé utile de rencontrer les organisations syndicales, faisant ainsi preuve de mépris envers les agents. Peut-être un « *problème de timing* » répond le directeur du cabinet, « *dans aucune DRAC, il n'est prévu de rencontre avec les représentants du personnel* » avait, pour sa part, assuré le directeur adjoint du cabinet....

Parmi la dernière question d'importance évoquée (par la CFDT Culture), signalons la situation dramatique vécue par les agents de la RMN en but non seulement à un sous-effectif chronique, mais également à un certain nombre de dysfonctionnements.

Pour contrer ces nouvelles attaques qui s'annoncent, SUD Culture Solidaires appelle toutes celles et ceux qui ne veulent pas voir mourir leur ministère à se mobiliser et à rejoindre les actions que nous mettrons en place ces prochaines semaines.

Enfin, concernant la multitude d'élections à venir (référendum, élections des CCP et de CAP) et la demande des organisations syndicales de leur étalement, l'administration a répondu que "*toutes les options sont ouvertes*" pour y remédier.

SUD Culture Solidaires, le 8 mars 2010

3 Une note de service du Drac d'Alsace (18/02/2010) fait ainsi état d'une baisse de 12% de la dotation de fonctionnement. Cette baisse se traduit par l'arrêt du recours aux stagiaires, la réduction des frais de représentation ou de déplacement, des économies sur l'affranchissement, la consommation de papier et autres petites fournitures, l'utilisation des portables,...

4 Exemple, parmi beaucoup d'autres, du non respect des règles de sécurité : des travaux supplémentaires sont envisagés au 6ème étage des Bons Enfants pour installer un centre de documentation dans un local aménagé pour des bureaux de passage. L'administration n'a apparemment pas jugé utile de s'assurer que les planchers pourront supporter les charges que représentent les futurs documents entreposés.

5 Cf la note particulièrement explicite de Philippe Béval sur l'implantation des services, en pj. avec ce communiqué